



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E94282

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 50 160

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 447 547 027 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8007984

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 119725852

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 119725852

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : QUALITEC

42 RUE DE CONDE
69002 LYON 02

Téléphone : 04 78 38 38 38

Portable : 06 61 75 64 18

Site Internet : www.qualitec69.com

E-mail : franck.bouvard@qualitec69.com

Responsabilité légale :

BOUVARD FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	06/04/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	28/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/06/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.